

Représentants des usagers : de nouvelles permanences à Aix-les-Bains

Chambéry, le 29 septembre 2017

Mercredi 4 octobre, les représentants des usagers assureront leur première permanence à l'hôpital d'Aix-les-Bains.

A raison de deux fois par mois, sur le site Grand Port et à Reine-Hortense, ils seront présents pour échanger avec les patients et leur entourage sur :

- les droits des patients : accès au dossier médical, personne de confiance...,
- certaines thérapeutiques,
- les moyens pour aider et/ou accompagner un proche,
- les campagnes de prévention et/ou de dépistage...



 **Venez rencontrer les représentants des usagers lors de leurs permanences :**

- **les premiers mercredis du mois, de 13h30 à 15h30, sur le site Grand Port, à côté de la maison médicale,**
- **les troisièmes mercredis du mois, de 13h30 à 15h30, au rez-de-chaussée du bâtiment Reine-Hortense.**

Le saviez-vous ?

Les représentants des usagers siègent au sein de la commission des usagers. Présidée par le directeur du centre hospitalier, elle est composée des représentants des usagers, de médecins et soignants, dont les médiateurs.

Elle prend en compte les réclamations des patients et prend toutes les mesures nécessaires pour améliorer la qualité de la prise en charge au centre hospitalier Métropole Savoie.

Contact presse : Céline ROGUET – mission communication – celine.roguet@ch-metropole-savoie.fr

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2016) : 4 600 professionnels, dont 500 médecins – 1 874 lits et places.

Activité annuelle : 470 000 consultations et actes externes – 123 000 entrées – 3 200 accouchements – 85 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.